

# INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE MÉDICAMENTEUSE À DOMICILE

---



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève

# IVG médicamenteuse

---

Lors de votre première consultation, suite à une échographie et une prise de sang, vous avez reçu des explications concernant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse à domicile. Cette brochure vous informe sur le déroulement de votre IVG et des différents contrôles prévus.

## Qu'est-ce qu'une IVG médicamenteuse ?

Elle résulte de la prise de deux médicaments – le Mifégyne et le Cytotec – qui entraîne un arrêt de la grossesse. Elle peut être pratiquée jusqu'à la 9<sup>e</sup> semaine de grossesse.

### Le Mifégyne

Il s'agit d'un médicament anti-hormonal qui provoque l'interruption de la grossesse en bloquant la production de progestérone.

### Le Cytotec

Ce médicament, provoquant l'expulsion de la grossesse, entraîne des contractions de l'utérus qui sont douloureuses ainsi que des saignements. Dans certains cas, il peut aussi provoquer des diarrhées.

Dans 5% des situations, certaines grossesses se poursuivent. Selon les situations, deux possibilités existent : la prise d'une deuxième dose de Cytotec® ou la réalisation d'une procédure d'aspiration effectuée sous anesthésie générale.

### Des antalgiques

Ils vous sont également prescrits afin de diminuer les douleurs. Il est important de noter l'intensité de votre inconfort et de vos douleurs sur la feuille d'évaluation douleur (voir page 10).

### Précautions particulières

Afin d'éviter des saignements, potentiellement importants, vous devez renoncer à voyager en avion pour des trajets de plus de deux heures dans les trois semaines qui suivent l'IVG.

## + INFO

N'hésitez pas à contacter l'Unité de santé sexuelle et planning familial (USSPF : Bd de la Cluse 47, 1205 Genève) en cas de tristesse ou de besoin de soutien moral ou de vous confier ☎ 022 372 55 00. Les consultations sont confidentielles et gratuites. Votre conjoint-e est également le/la bienvenu-e.

### Comment se déroule-t-elle?

Prise d'un comprimé de Mifegyne à l'hôpital

36 à 48 h après

A domicile

A commencer entre 8h et 9h

Prise d'un comprimé Itinerol® B6 et un comprimé Irfen® 600 mg

30 minutes après

1<sup>ère</sup> prise de deux comprimés de Cytotec®  
à faire fondre entre la joue et les dents

3 heures après

2<sup>e</sup> prise de deux comprimés de Cytotec®  
à faire fondre entre la joue et les dents

3 à 4 semaines après

Test de grossesse urinaire (checkToP®)  
et appel téléphonique de contrôle

Si besoin, consultation médicale de contrôle en gynécologie ambulatoire

# Les étapes

---

## Étape 1: la prise de Mifégyne à la consultation ambulatoire

L'IVG commence avec la prise du Mifégyne® à l'hôpital. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Il est même préférable de prendre votre déjeuner avant de venir. Si vous avez des nausées, prenez le médicament anti-vomitif prescrit à votre première consultation et informez-en l'infirmière.

### La prise du traitement

Lors de ce rendez-vous, vous recevez votre ordonnance ainsi qu'un certificat médical. En général, un arrêt de travail de 3 jours vous est également prescrit. Vous prenez le comprimé de Mifégyne et l'infirmière vous informe sur le déroulement de l'IVG et des différents contrôles prévus.

Vous discutez ensemble des divers moyens de contraception, elle répond à vos questions et vous donne tous vos rendez-vous. Un soutien et un suivi psychologique vous sont également proposés.

Si vous avez opté pour une contraception de courte durée (pilule, patch, anneau), l'infirmière vous remet un test de grossesse urinaire (checkToP®). Elle vous explique comment va se dérouler la consultation téléphonique de suivi.

### À quoi devez-vous être attentive au retour à domicile ?

Vous pouvez continuer à pratiquer vos activités quotidiennes comme d'habitude. Il n'y a pas de contre-indications.

Dans de rares cas, des effets secondaires comme des saignements, des vomissements et des douleurs au niveau du bas-ventre peuvent se manifester suite à la prise du médicament.

En cas de vomissement dans les deux heures qui suivent la prise, recontactez immédiatement les infirmières du service.

#### + INFO

La pose d'un Implanon® est possible le jour de la prise du Mifégyne ou 3 à 4 semaines plus tard.



## ATTENTION

Ne prenez en aucun cas de l'acide acétylsalicylique (Aspirine® ou Aspégic®), car il favorise les saignements.

### Étape 2: la prise de Cytotec® à domicile et la surveillance

Suivez les consignes sur la feuille de suivi IVG médicamenteuse à domicile en page 9. Respectez les heures de prises de médicaments indiquées dans les cases vertes et notez les heures de prises réelles des comprimés dans les cases blanches. Une personne de confiance doit rester avec vous durant cette étape pour la journée et la nuit suivante.

#### Avant les prises de Cytotec®

Prenez votre petit déjeuner. Prévoyez des vêtements confortables (amples, pas de pantalon slim) pour la journée et des serviettes hygiéniques. Les tampons et la cup menstruelle sont interdits jusqu'à l'arrêt des saignements.

Prenez avec un peu d'eau un comprimé d'Irfen® 600 mg et un comprimé d'Itinérol B6® 50 mg.

#### Les prises de Cytotec®

30 minutes après la prise d'Irfen® et d'Itinérol®, vous laissez fondre dans votre bouche contre la joue deux comprimés de Cytotec®.

La deuxième prise de Cytotec® a lieu 3 heures après la première.

## Les douleurs

Dès la première prise de Cytotec®, des saignements et des douleurs peuvent apparaître. Selon leur intensité, prenez :

- ▶ soit deux comprimés de Co-Dafalgan® 500 mg (maximum 4 fois par jour, intervalle de 6 heures à respecter entre les prises). Après la prise de Co-Dafalgan, restez couchée
- ▶ soit de l'Irfen 600 mg (maximum 3 fois par jour, intervalle de 4 à 6 heures à respecter entre les prises et jusqu'à 5 jours après la prise de Cytotec®) toujours après une collation. Si vous avez pris du Co-Dafalgan® mais que les douleurs persistent, vous pouvez rajouter un comprimé d'Irfen à prendre entre deux comprimés de Co-Dafalgan®.

N'oubliez pas de noter l'intensité de vos douleurs en pages 10 et 11 et les horaires des prises de médicaments en page 9.

## La quantité et la durée des saignements

Les saignements provoqués peuvent être plus importants que vos règles. Des pertes de sang moins abondantes peuvent durer pendant 10 à 15 jours. Notez l'importance de vos saignements en pages 10 et 11.

Si après 24h les saignements sont plus abondants que vos règles habituelles ou que la douleur est trop violente, vous devez :

- ▶ contacter les infirmières d'orthogénie ou de la polyclinique entre 8h et 17h au ☎ 079 553 22 92
- ▶ vous présenter aux urgences gynéco-obstétricales (24h/24).



## CHECK-LIST

### Recommandations

Jusqu'à l'arrêt complet des saignements, vous ne devez pas :

- ▶ avoir de rapports sexuels
- ▶ prendre des bains, y compris en piscine
- ▶ mettre des tampons ou une cup menstruelle.

## Contraception

Suite à votre interruption de grossesse, un mode de contraception est nécessaire. Si vous avez choisi une contraception de courte durée (patch, pilule, anneau), vous devez la débiter le soir même ou le lendemain matin au plus tard. Un test de grossesse urinaire vous est remis (checkToP®) et son mode d'emploi vous est expliqué. Il est à réaliser dans les 3 à 4 semaines lors du contrôle téléphonique.



### CHECK-LIST

#### Les signes d'alerte à surveiller

Si vous présentez :

- ▶ des douleurs importantes (sur l'échelle de la douleur >7) persistant plus de 24h et résistant au traitement
- ▶ des pertes de sang importantes nécessitant pendant au moins 6 heures que vous changiez de serviette (de taille normale à grande) 3 fois par heure
- ▶ une sensation de malaise
- ▶ des inquiétudes
- ▶ aucun saignement et la persistance de signes de grossesse (nausées, gonflement des seins, etc.) au-delà de 3 jours après la procédure
- ▶ de la fièvre ou des frissons accompagnés de pertes malodorantes, contactez-nous ou présentez-vous aux urgences de gynécologie et obstétrique 24h/24 :
- ▶ Consultation ambulatoire de gynécologie : du lundi au vendredi de 8h à 17h, ☎ 079 553 22 92
- ▶ Urgences : du lundi au vendredi de 17h à 8h et le week-end, ☎ 079 553 23 75.

### **Étape 3: le contrôle médical de vérification de fin de grossesse**

Entre 3 et 4 semaines au plus tard après la prise de Cytotec<sup>®</sup>, il est important de vérifier que la grossesse a bien été stoppée et expulsée, sans complications.

#### **Si vous avez choisi une contraception de courte durée (patch, pilule, anneau)**

Cette vérification a lieu au cours d'un appel téléphonique planifié auparavant avec l'équipe soignante. Avant l'heure prévue de l'appel et comme indiqué lors de votre première consultation, vous devez pratiquer le test de grossesse checkToP<sup>®</sup> lors de vos premières urines du matin. Ensuite, il vous faut transmettre une photographie de votre test par mail à l'adresse [infirmieres.orthogenie@hcuge.ch](mailto:infirmieres.orthogenie@hcuge.ch) ou par fax au ☎ 022 372 43 14.

Au cours de l'entretien téléphonique, l'infirmière vous pose des questions sur les symptômes que vous avez eus avant et après la prise du traitement afin de remplir un questionnaire pour clôturer votre dossier. Elle vous demande votre choix de contraception et est disponible pour répondre à toutes vos questions. Elle s'intéresse aussi à votre vécu psychologique et émotionnel de l'IVG.

#### **Si vous avez opté pour la pose d'un stérilet ou d'un Implanon<sup>®</sup>**

Vous vous rendez en policlinique de gynécologie 3 à 4 semaines après la procédure. Un test urinaire est pratiqué afin de vérifier l'absence de grossesse. Le stérilet ou l'Implanon<sup>®</sup> est ensuite mis en place par le ou la médecin.



# Formulaire de suivi du traitement IVG médicamenteuse à domicile





Patiente : ..... Traitée par : ..... Dossier : .....

Étape 1	Lieu	Date	Heure
Prise de Mifégyne®	Hôpital	Le .....	À .....
Autres médicaments : .....	Hôpital	Le .....	À .....

Étape 2	Lieu	Date	Heure
<b>Consignes à suivre</b> 1 <sup>ère</sup> prise de Cytotec® (2 comprimés à faire fondre dans la bouche contre la joue) <b>Prise des analgésiques 30 minutes avant</b>	Domicile	Le .....	Entre .....
<b>Consignes à suivre</b> 3 heures après la 1 <sup>ère</sup> prise de Cytotec® prendre une 2 <sup>e</sup> prise de Cytotec® (2 comprimés à faire fondre dans la bouche contre la joue)	Domicile	Le .....	3 heures après 1 <sup>ère</sup> prise
<b>Prise de médicament effectuée à domicile par la patiente :</b> ▶ 1 comprimé Itinérol B6® ▶ 1 comprimé Irfen® 600 mg (1 <sup>ère</sup> prise) Attendre 30 minutes : ▶ 2 comprimés Cytotec® 3 heures après 1 <sup>ère</sup> prise de Cytotec® : ▶ 2 comprimés Cytotec®	Domicile Domicile Domicile Domicile	Le .....	À .....
Renouveler la prise d'Irfen® 600 mg toutes les 8 heures : ▶ 1 comprimé Irfen® 600 mg (2 <sup>e</sup> prise) ▶ 1 comprimé Irfen® 600 mg (3 <sup>e</sup> prise)	Domicile Domicile	Le .....	À .....
Antidouleur de réserve : dès douleur prendre 2 comprimés de Co-Dafalgan® 500 mg toutes les 6 heures. Heures de prise : .....			
Aucun saignement 3 jours après les prises de Cytotec® ou besoin de conseils : contacter le ☎ 079 553 22 92 (lundi à vendredi de 8h à 17h)			

Étape 3	Lieu	Date	Heure
Contrôle médical obligatoire avec confirmation de la contraception	Hôpital	Le .....	À .....



Temps	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	24h	25h	26h
Heures														
Irfen 600	--	--	--	1 cp	--	--	--	--	--	--	--	1 cp	--	--
Itinérol B6														
CoDafalgan														
Cytotec	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>Douleur</b> (entourez le degré d'intensité) <i>Prise d'antalgie si douleur ≥ 4 à 5</i>	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
<b>Saignements</b>	<b>Nombre de serviettes</b> ●●●													
1 														
2 														
3 														
<b>Présence de caillots</b> 														

# Informations pratiques

## Contact

Unité de polyclinique de gynécologie

☎ 079 553 22 92

## Service de gynécologie

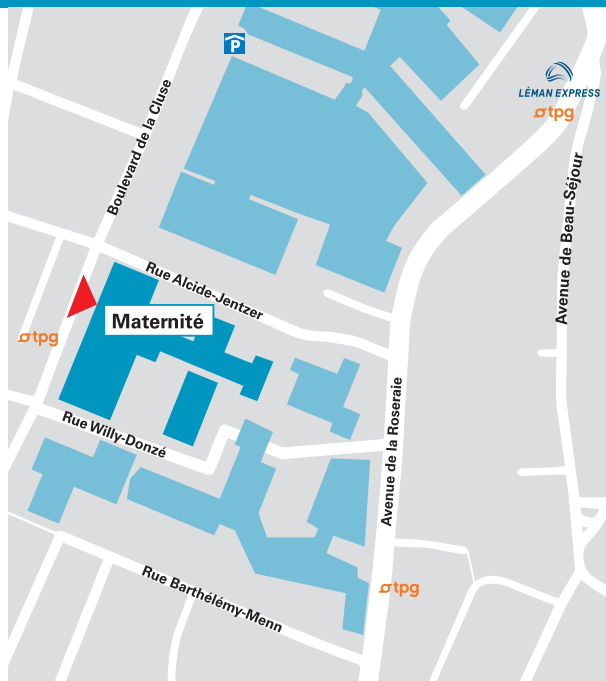
Bd de la Cluse 30  
1205 Genève

## Accès

Tram 12 et 18,  
arrêt « Augustins »  
Bus 35, arrêt  
« Maternité-Pédiatrie »  
Léman Express, arrêt  
« Genève-Champel »

## Parking

H-Cluse



*Cette brochure a été réalisée par l'Unité de polyclinique de gynécologie en collaboration avec le Groupe d'information pour patients, patientes et proches (GIPP) des HUG.*